

Vous avez une **expérience** dans le domaine de la solidarité et du développement durable ?... Préparez le certificat de compétences “coordination de projets de développement et de solidarité internationale” pour obtenir une **licence professionnelle** dans le cadre de la **Validation des Acquis de l'Expérience**.

La formation proposée s'adresse en priorité aux professionnels du développement et de la solidarité internationale ayant bénéficié de diverses formations spécifiques au développement et pouvant justifier au minimum de trois années d'expérience professionnelle dans le domaine de la solidarité internationale ou du développement local.

LES METIERS

L'agent de développement de solidarité internationale et de développement durable exerce dans le secteur associatif, les ONG, les institutions et organismes internationaux, les entreprises ou bureaux d'études. Ses compétences lui permettent d'accéder aux fonctions de :

- Médiateur associatif
- Animateur de réseaux d'ONG
- Responsable de programmes
- Assistant de communication
- Chargé de projet
- Coordinateur de mission
- Educateur à la solidarité internationale
- Conseiller en cofinancement



OBJECTIFS DU CERTIFICAT

- Développer les capacités nécessaires pour coordonner des projets de développement et de solidarité internationale.
- Développer les capacités à analyser son expérience pratique acquise dans un cadre professionnel
- Acquérir les concepts théoriques et construire des compétences pour l'action
- Progresser dans la carrière professionnelle par l'accès à un diplôme Bac + 3



P R O G R A M M E

Coordination de projets de DÉVELOPPEMENT et DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

- **Module 1** : Le développement durable, approche théorique et démarche d'application aux contextes concrets **40 heures**
- **Module 2** : Atelier de communication et d'animation **30 heures**
- **Module 3** : Diagnostic territorial et accompagnement des dynamiques de changement social en situation interculturelle **30 heures**
- **Module 4** : Atelier de méthodologie de projet **40 heures**
- **Module 5** : Mémoire professionnel. Capacité à élaborer un travail universitaire d'initiation à la recherche à partir de son vécu personnel. **20 heures**

Déroulement : 3 semaines (100 h) à l'université Bordeaux 3, une semaine (40 h) dans un centre agréé de formation de groupe URD (Urgence, Réhabilitation, Développement), un mémoire professionnel (20h de suivi individualisé) dans les 6 mois qui suivent la formation.



Validation : Contrôle Continu, production et soutenance orale d'un mémoire professionnel. Obtention d'un Certificat de Compétences délivré par l'université (18 points ECTS)



Une session de formation équivaut à 18 points ECTS

CERTIFICAT DE COMPETENCES

RECRUTEMENT

Le certificat de compétences s'adresse à toute personne inscrite dans un processus de VAE pour l'obtention de la licence professionnelle Solidarité internationale et de développement durable.

Après validation, ce certificat permet l'obtention totale de la licence professionnelle et complète ainsi le parcours de formation.



ORGANISATION DE LA FORMATION

Le certificat de compétences représente 160 heures de formation encadrée, soit un total de 4 semaines :

- 100 heures à l'Université Bordeaux 3
- 40 heures dans le centre agréé de formation du groupe URD
- 20 heures de suivi individualisé dans le cadre du mémoire professionnel (dans les 6 mois qui suivent la formation).

DATES ET COÛT

Session : juin ou octobre

Coût de la formation : 1500 € hors frais VAE* sur la base de 10 stagiaires

Volume horaire total : 160 heures

Statut : stagiaires de la formation continue

* Pour les tarifs, contacter le 33 (0) 5 57 12 47 00



Le certificat de compétences dans le cadre de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

Rappel des conditions de Validation des Acquis de l'Expérience (Décret du 24/04/2002)

"Peuvent donner lieu à validation les acquis de l'expérience correspondant à l'exercice, continu ou non, pendant une durée cumulée d'au moins trois ans, d'activités salariées, non salariées ou bénévoles. Ces acquis doivent justifier en tout ou partie des connaissances et des aptitudes exigées pour l'obtention du diplôme postulé".

Pour bénéficier de la procédure de validation des acquis de l'expérience, la recevabilité de la demande doit être statuée par l'Université Michel de Montaigne, Bordeaux 3. En cas de réponse positive, vous devez constituer un dossier complet et augmenté d'une production personnelle qui fait état des compétences développées et des savoirs associés. Ce dossier sera l'objet d'un rapport rédigé par un enseignant et/ou professionnel du secteur d'activité auquel prépare le diplôme. A cet effet, il convient de rappeler, que si l'expérience est une condition nécessaire pour bénéficier de cette démarche de VAE, il importe que le niveau d'exercice et de maîtrise des compétences, et les savoirs associés soient en rapport avec ceux auxquels prépare la formation qui conduit à l'obtention du diplôme. La finalisation du dossier permettra ensuite au jury de validation des acquis de l'expérience de se prononcer sur la **validation totale ou partielle** du diplôme.

Ce certificat de compétences permettra aux personnes engagées dans un processus de validation des acquis de l'expérience, et dont la **validation** serait **partielle** de compléter leur formation pour obtenir à terme la licence professionnelle "Accompagnement et coordination de projets de solidarité internationale et de développement durable".



Accompagnement
et coordination de

projets de
**SOLIDARITÉ
INTERNATIONALE**
et de
**DÉVELOPPEMENT
DURABLE**

Université Michel de Montaigne Bordeaux 3
Domaine universitaire
F - 33607 Pessac cedex
www.u-bordeaux3.fr

CONTACTS

Formation Continue

Tel. 33 (0)5 57 12 47 00
Fax. 33 (0)5 57 12 47 99
E.mail : formation.continue@u-bordeaux3.fr
www.u-bordeaux3.fr

Institut d'Aménagement, de Tourisme et d'Urbanisme

Tel. 33 (0)5 57 12 44 47
Fax. 33 (0)5 57 12 45 35
E.mail : amenagement@u-bordeaux3.fr
www.iatu.montaigne.u-bordeaux3.fr

Chaire UNESCO sur la formation de professionnels du développement durable

Tel. 33 (0)5 57 12 21 78
Fax. 33 (0)5 57 12 45 35
E.mail : annie.najim@u-bordeaux3.fr
www.chaireunesco.u-bordeaux3.fr



*Dans le cadre
d'une demande de
Validation des Acquis
de l'Expérience
pour l'obtention de la
LICENCE*

PROFESSIONNELLE

**Accompagnement
et coordination de
projets de
SOLIDARITÉ
INTERNATIONALE
et de
DÉVELOPPEMENT
DURABLE**

